

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD**  
**PROCES - VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 2016**

Le vingt-six avril deux mille seize à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

**Etaient présents** : Lucienne GILG, Louis ZOBEÏDE, Mona PAJOLE, Nathalie GARBACIAK, Bruno LEFEBVRE, Stéphanie GUIMIER, Bernard BOUTONNET, Sonia SCHMIDT, Christian SITTLER, Daniel WALDVOGEL, Jean-Jacques KNOFF, Claude WEIL, Elisabeth DE MONTIGNY, Anne-Marie GINTZ, Frédéric OSTERTAG, Florence SCHWARTZ, François LARDINAIS, Nathalie VAN THOM, Benoît GSELL, Christian JAEG, Eric VILMAIN, Guy RIEFFEL et Marie-Paule MULLER

**Absents excusés** : Jean-Marc SAAS, Frédéric OSTERTAG, Corinna BUISSON, Marie-Claude PARON (procuration donnée respectivement à Lucienne GILG, Stéphanie GUIMIER, François LARDINAIS et Guy RIEFFEL) et Christophe FURST

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2016
- 4) Affaires d'urbanisme et travaux :
  - a) *Aménagement du centre ville :*
    - *Composition du jury de recrutement de la maîtrise d'œuvre*
  - b) *Aménagement de la rue de Luxembourg : demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement*
  - c) *Traverse du hameau d'Ehl : présentation du projet, délégation de maîtrise d'ouvrage*
- 5) Modification des statuts de la Communauté de Communes : changement d'adresse du siège
- 6) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h00 en saluant les conseillers présents et la représentante de la presse.

**1) COMMUNIQUES DU MAIRE**

***1) Invitations diverses et dates à retenir***

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- mercredi 27 avril à 20h00 : commission des sports
- vendredi 29 avril à 20h00 à la médiathèque : projection de films en stop-motion en présence du réalisateur Maxime MARION

- samedi 30 avril à 19h00 au cinéma Rex : «Rigoletto» opéra de Verdi
- samedi 30 avril à partir de 16h00 à la salle des fêtes : « Games'Feld » animation jeux par les jeunes de la communauté de paroisses
- 5 mai de 11h00 à 18h00 au centre ville : 4<sup>ème</sup> édition « le jeudi des arts », vernissage le mercredi 4 mai à 20h00 au cinéma Rex
- 7 mai à 20h00 et 8 mai à 17h00 à la salle » des fêtes : concert spectacle par l'association A croches chœur
- 8 mai à 11h30 au monument aux morts : cérémonie de l'armistice
- Mardi 10 mai à 20h00 : commission de la communication
- Vendredi 13 mai au cercle catholique : collecte de sang
- 17 mai à 20h00 : conseil municipal, précédé d'une visite de la MIS (maison intercommunale des services) à 19h15.
- 18 mai à 20h00 : commission cadre de vie et sécurité
- 22 mai au cercle catholique : fête de la paroisse catholique
- 21 et 22 mai à la salle des fêtes : kermesse de l'association islamique turque
- 22 mai au cercle catholique : fête de la paroisse catholique
- 24 mai à la salle des fêtes : rencontres chantantes des écoles
- 24 mai à 19h00 à l'hôtel de ville : commissions réunies

Le maire invite les conseillers à partager le verre de l'amitié en fin de séance en goûtant aux vins des viticulteurs d'Ettenheim offert lors de la rencontre avec le conseil municipal d'Ettenheim en octobre 2015 à l'occasion du 45<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage

## **2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- M et Mme Veis BILGIN, pour un lot de copropriété, sis 2 rue du faubourg de Strasbourg
- M et Mme Michel STEINMETZ, pour un appartement, sis 1 rue des Esvarpins
- Les conjoints MEYER, pour une maison d'habitation, sise 10 rue du Rempart
- SCI Domaine de l'Ill, pour un immeuble bâti, sis 16 faubourg du Rhin

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour différents types de travaux ou interventions, les offres des entreprises ci-après ont été retenues :

- Marché pluriannuel de voirie à bons de commandes : EUROVIA, 15 route de la Hardt 67 120 MOLSHEIM, pour un montant minimum annuel de travaux de 40 000 € HT (pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois)

- Marché d'aménagement de la rue de Luxembourg :
  - Lot 1** - voirie - EUROVIA, 15 route de la Hardt 67 120 MOLSHEIM, pour un montant de 144 338,45 € HT (estimation : 206 454,50 €)
  - Lot 2** - éclairage public - SAG VIGILEC, 5 rue Louis Bahner, 67600 SELESTAT, pour un montant de 31 213,50 € HT (estimation : 34 518 € HT)

### **3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MARS 2016**

Le maire donne lecture des observations écrites transmises respectivement par MM Eric VILMAIN et Christian JAEG concernant le procès-verbal de la séance du 22 mars 2016.

La rédaction relative à l'intervention de Monsieur Eric VILMAIN a été modifiée avec la suppression du terme « agents communaux », remplacé par « logements communaux ».

Pour ce qui est de la demande de Monsieur Christian relative à la modification de la rédaction concernant le débat d'orientation budgétaire et le vote de la fiscalité, les termes utilisés dans le compte-rendu sont conformes à ceux employés et la conclusion incriminée étant celle prononcée par le maire, il est proposé de ne pas donner suite.

Aucune autre observation n'étant formulée le procès-verbal de la séance du 22 mars 2016 est **adopté par 26 voix pour et 3 voix contre** (Benoît GSELL, Christian JAEG et Eric VILMAIN)

Dans le cadre de la discussion sur ce pont, Monsieur Eric VILMAIN considère que son intervention n'est pas reprise de façon exhaustive dans le compte-rendu.

Monsieur Christian JAEG stipule que les interventions sont des explications de vote qui doivent figurer au procès-verbal.

Monsieur Benoît GSELL relève que toutes les interventions ne sont pas citées et le procès-verbal ne reflète donc pas la totalité des propos tenus.

Le maire indique qu'il est difficile de noter et relater in extenso l'ensemble des interventions des uns et des autres et les retranscrire au procès-verbal, qui doit rester un compte-rendu des décisions de l'assemblée.

### **4) AFFAIRES D'URBANISME ET TRAVAUX**

#### ***a) Aménagement du centre ville : composition du jury de recrutement de la maîtrise d'œuvre***

Le maire rappelle à l'assemblée que les études de diagnostic préalable aux études de réaménagement du centre ville sont arrivées à leur terme, notamment avec une présentation au conseil municipal lors de diverses réunions et aux administrés les 18 et 19 mars derniers.

La phase suivante consiste à recruter un maître d'œuvre chargé d'établir un projet sur la base d'un cahier des charges élaboré suite au diagnostic et tenant compte des orientations arrêtées et d'une enveloppe budgétaire de travaux en cours de préparation par l'ATIP, assistant à maîtrise d'ouvrage.

Dans un premier temps, afin de pouvoir solliciter les représentants du monde professionnel faisant partie du jury de recrutement du maître d'œuvre et du concours qui s'en suivra, il appartient au conseil municipal de déterminer sa composition et de désigner ses représentants, conformément aux dispositions régissant la maîtrise d'œuvre publique, notamment les articles 22 et 24 du code des marchés publics.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications du maire,

vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

vu le décret 2016-360 du 25 Mars 2015 et l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015;

vu les études de faisabilité sur le projet de centre-ville et la volonté de lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du centre-ville ;

### **décide**

de désigner comme membres élus du jury de concours en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif au réaménagement du centre-ville, les membres ci-dessous mentionnés, suite aux candidatures proposées sur une liste unique :

**Président :** Jacky WOLFARTH, maire

**Membres titulaires :** Bernard BOUTONNET  
François LARDINAIS  
Jean-Jacques KNOPF  
Benoît GSELL  
Guy RIEFFEL

**Membres suppléants :** Christophe FURST  
Nathalie GARBACIAK  
Lucienne GILG  
Christian JAEG  
Daniel WALDVOGEL

La composition finale du jury fera l'objet d'un arrêté du président, notamment pour ce qui concerne la désignation des personnes qualifiées au nombre de 2.

**adopté à l'unanimité**

***b) Aménagement de la rue de Luxembourg : adoption du programme de travaux et demande de financement au titre du plan de soutien à l'investissement (enveloppe 1)***

Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint, rappelle que la restructuration du collège Robert Schuman effectuée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, démarrée en 2014 sera achevée pour la rentrée de septembre 2016.

La desserte de cet établissement nécessite la réalisation de travaux de voirie par la ville de Benfeld afin d'assurer une desserte en toute sécurité des élèves, notamment la dépose en bus sécurisée.

Le projet élaboré par les services techniques de la commune a été validé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et par la commission des travaux le 16 mars 2016.

Les travaux, outre la reconstitution du corps de chaussée et des trottoirs, consistent principalement à la mise en place d'une desserte sécurisée pour les collégiens (desserte bus, accès piétons et cycles protégés). Les travaux sont programmés au cours de l'été 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint,

vu le projet d'aménagement de la rue de Luxembourg à Benfeld, au droit du collège Robert Schuman, selon programme joint en annexe,

vu l'avis favorable de la commission des travaux du 16 mars 2016,

**approuve**

le projet d'aménagement de la rue de Luxembourg, tel que défini ci-dessus pour un montant total de travaux estimé à 292 000 € TTC.

**sollicite**

la participation (50 %) de l'Etat au titre des fonds de soutien à l'investissement public local « accompagnement des grands projets d'investissement des communes et EPCI à fiscalité propre » (mise aux normes des équipements publics).

Les crédits sont prévus au budget primitif 2016. Le plan de financement est joint en annexe.

**adopté à l'unanimité**

***c) Traverse du hameau de Ehl : présentation du projet et  
délégation de maîtrise d'ouvrage***

Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint, rappelle que la commune de Sand a décidé de réaliser en 2016 les travaux d'aménagement de la traverse du hameau d'Ehl. Une partie de la voirie se trouve sur le ban communal de Benfeld. Un projet a été élaboré conjointement par les 2 communes et les services du Conseil Départemental (concerné au titre de la voirie RD 282).

Compte tenu de l'intervention de diverses collectivités, il est proposé de déléguer à la commune de Sand la maîtrise d'ouvrage de cet équipement, sous forme d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint,

vu le projet d'aménagement de la traverse du hameau de EHL, partiellement sur le ban de la commune de Sand et celui de la ville de Benfeld,

vu l'avis favorable de la commission des travaux du 16 mars 2016,

vu la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée,

vu le projet de délégation de maîtrise d'ouvrage,

**approuve**

le projet d'aménagement de la traverse du hameau de EHL, tel que défini ci-dessus pour un montant total de travaux estimé à 117 000 € HT.

la convention de maîtrise d'ouvrage et de financement (voir annexe) relative aux travaux d'aménagement de la RD 282 en traverse du hameau de EHL, désignant la commune de SAND comme maître d'ouvrage unique pour cette opération.

**autorise**

le maire à signer ladite convention et tout document relatif à cette opération.

**charge**

le maire de solliciter toute subvention potentielle au titre de ces travaux, notamment au titre du fonds de soutien à l'investissement public local « accompagnement des grands projets d'investissement des communes et EPCI à fiscalité propre » (mise aux normes des équipements publics).

**adopté à l'unanimité**

## 5) COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BENFELD ET ENVIRONS :

### *Modification des statuts : changement d'adresse du siège*

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, informe l'assemblée que les statuts actuels de la COCOBEN mentionnent le siège de la communauté de communes de Benfeld et environs au 3 rue de Sélestat à 67230 BENFELD.

Depuis le déménagement en date du 25 janvier dernier, la nouvelle adresse est le 1, rue des 11 communes à 67230 BENFELD.

A ce titre, une modification des statuts est donc nécessaire.

Cette dernière implique donc la mise en œuvre des dispositions de l'article L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Mme Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu l'article L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales,

vu les statuts de la Communauté de communes de Benfeld et environs portant actuellement siège a 3 rue de Sélestat à 67230 BENFELD,

vu la délibération du conseil communautaire en date du 22 mars 2016 portant demande de modification des statuts notifiée le 7 avril 206 par la communauté de communes,

### **autorise**

la modification de l'article 4 des statuts comme suit : « le siège de la communauté de communes est fixé à BENFELD, 1 rue des 11 communes ».

La présente délibération sera notifiée au Préfet et à la communauté de communes de Benfeld et environs

### **adopté à l'unanimité**

### **Questions du groupe «Une nouvelle dynamique pour Benfeld»**

En fin de séance, le maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire de 2 questions reçues en mairie, dont il donne lecture et apporte les réponses comme suit :

- 1) *Nous constatons comme vous les dégradations causées à la gare, dégradations des abris voyageurs entre autres et ceci malgré les actions menées par la gendarmerie et éventuellement la police ferroviaire.  
Pourriez-vous mettre fin à ces actes délinquants à répétition à la gare et sur l'ensemble du quartier ?*

2) *La fusion des comcom nous donne l'occasion de réfléchir sur la création d'une police urbaine et interurbaine capable de tenir compte de l'évolution de notre environnement marqué par la dilution du lien social, l'érosion des valeurs et normes sociales, le recul de la citoyenneté et de la sécurité.*

*Cette réflexion sur la création d'une police urbaine et interurbaine, articulée à la gendarmerie nationale nous semble incontournable. Sans confondre les niveaux, les compétences et les responsabilités, il nous apparaît important que la ville de Benfeld se situe et se détermine sur cette proposition.*

Je réponds aux deux questions, car la seconde est une partie de la réponse à la première.

Il existe un contact régulier avec les gendarmes et la SNCF en charge de cette problématique...

Les élus passent également selon le cas le jour, voire la nuit ...

Nous menons actuellement une réflexion avec les commissions aux affaires sociales et sécurité pour la mise en place d'un comité d'observation avec un certain nombre de partenaires (bailleurs sociaux, gendarmerie, élus...)

Dans le cadre du réaménagement du centre ville, nous envisageons la mise en place progressive de la vidéo protection au centre ville dans un premier temps (à la gare cela reste de ressort de la SNCF)

La création d'une police municipale n'est pas envisageable actuellement. Pour être efficace il faudrait au minimum 5 personnes (augmentation de plus de 10 % de notre personnel). Avec un effectif inférieur, on ne pourrait assurer une présence qu'en journée et pas la nuit. Or c'est durant les nuits qu'il faut agir...

Une telle opération entraînerait une nette augmentation des charges donc des impôts.

Une police interurbaine ou une police municipale qui agit sur plusieurs communes peut être une piste sérieuse.

Nous l'avons déjà évoqué lors d'une commission de la COCOBEN, mais les petites communes moins impactées par la délinquance urbaine sont naturellement moins intéressées. Il faut savoir que la mise en place d'une police interurbaine entraînerait d'importants coûts d'exploitation et de gestion pour la communauté de communes.

J'ai également échangé avec Jean-Marc WILLER, maire d'Erstein, concernant l'expérience d'une police commune à Erstein et Nordhouse.

L'expérience me semble fort intéressante !

Le regroupement de plusieurs communes pourrait apporter un cofinancement acceptable pour la création d'une équipe de policiers interurbains (mais pas forcément l'ensemble du territoire de la future communauté de communes), car leur territoire d'intervention ne doit pas être trop grand afin de ne pas réduire d'autant la présence des policiers et donc leur impact sur le territoire.

Une affaire à suivre !

Concernant l'insécurité à la gare, nous avons évoqué cette problématique à 2 reprises lors de nos commissions réunies et aucun de nous avait d'autres pistes concrètes à proposer.



J'avais même demandé de me faire part de vos éventuelles propositions, si vous en avez...

Mais comme vous posez la question, j'ose espérer que vous avez trouvé depuis notre commission réunie des pistes concrètes, applicables localement, qui n'engagent pas trop de frais ?

Dans la discussion qui s'en est suivie, Monsieur Christian JAEG propose de relancer la SNCF pour la mise en place de la vidéo surveillance dans la gare, sur les quais et dans les souterrains pour éviter les dégradations aux installations qui sont de plus en plus conséquentes.

## **6) RAPPORT DES COMMISSIONS**

Monsieur Louis ZOBEÏDE présente le compte-rendu de la réunion de la commission du cadre de vie et de la sécurité du 29 mars, lors de laquelle les points suivants ont été abordés :

- poursuite de la campagne anti-déjection canine et choix du slogan pour le prochain Benfeld.com
- mise en place de poubelles plus grandes (place Briand, rue de l'ancienne Porte...)
- constat du stationnement toujours anarchique rue des Escarpins et non respect de la signalisation dans l'avenue de la Gare
- une réunion spécifique de la commission aura lieu le mercredi 18 mai relative aux différentes problématiques liées au quartier de la gare
- une sortie visite des espaces verts à vélo sera organisée le 16 juin à 18h30 en présence des responsables des services technique et espaces verts.

Tous les participants au nettoyage de printemps (Oschterputz) : conseillers municipaux, représentants des associations, conseil municipal enfants... sont vivement remerciés avec le souhait d'une plus grande participation l'année prochaine.

Dans ce cadre il est rappelé que les services techniques de la ville de Benfeld assurent régulièrement l'entretien (balayage...) du domaine public et les abords des bâtiments publics appartenant à la commune. Par ailleurs, le centre ville est nettoyé tous les lundis après-midi après le marché.

Un agent est spécifiquement chargé de la propreté en ville (vidage des poubelles...) et ce au quotidien.

Par ailleurs, un contrat avec une entreprise de balayage a également été mis en place pour un passage deux fois l'an dans les rues de la ville. C'est ainsi que plus de 20 tonnes de déchets ont été collectés lors du balayage avant Pâques.

Pour garantir un cadre plus agréable dans l'ensemble des rues de notre cité, il est rappelé que la propreté (balayage, nettoyage, arrachage des mauvaises herbes...) aux abords des maisons, collectifs... relève des propriétaires ou résidents.

Mme Nathalie GARBACIAK relate la sortie du conseil municipal des enfants à la gendarmerie le samedi 23 avril, ainsi que l'ensemble des activités de ce dernier, à savoir : la sortie du 19 mars (migration des grenouilles), la réunion du conseil prévue le 27 mars (préparation d'un projet de création de conseil municipal enfants à Limersheim), une manœuvre des pompiers le 29 avril (simulation d'accident).

Mme Stéphanie GUIMIER rappelle que la commission culturelle s'est réunie le 13 avril dernier pour préparer le Jeudi des Arts du 5 mai prochain.

Tout en déclinant le thème de l'année qui est celui de l'être humain, les 3 ateliers proposés aux enfants, adolescents et adultes ont été définis, à savoir la peinture sur toile, le découpage de portraits et des petits bonhommes en fil. Ces ateliers seront installés au cœur de la manifestation, près de la place Briand.

Plus de 700 dessins et compositions réalisés par les élèves des écoles maternelles et primaires de Benfeld seront accrochés, illustrant l'être humain dans tous ses états. Une exposition d'artistes amateurs se tiendra également au cinéma Rex.

Côté animation, une touche nouvelle sera apportée à cette édition 2016 qui accueillera la compagnie de cirque « Acroballes ». Tout l'après-midi, des échassiers musicien et bonimenteurs sillonneront les rues à travers les stands des artistes, un spectacle intitulé « Qu'est-ce que c'est qu'un cirque » sera donné place Briand en milieu d'après-midi. La danse sera à l'honneur avec du modern jazz et de la zumba pour tous. La musique ne sera pas en reste. Un groupe de pop rock « Agathe You » et un groupe de Benfeldois « les Indécents », dans un style rock français présenteront leur répertoire.

Les artistes peintres, sculpteurs et photographes exposeront entre le cinéma et la place Briand. Chaque artiste offrira une de ses œuvres à gagner à la tombola.

L'Office municipal des fêtes assurera la restauration et la buvette tout au long de la journée.

Le vernissage du Jeudi des Arts, auquel chacun a été invité, se fera le mercredi 4 mai à 20h00 au cinéma, avec la projection du film-documentaire « Mais qui êtes-vous Monsieur Courbet ».

Pour organiser une telle manifestation de rue de nombreuses personnes sont nécessaires pour la mise en place, la préparation dans les rues, l'accueil des artistes et du public tout au long de la journée et la tenue du stand tombola, ainsi que pour assurer la sécurité de la manifestation, pour le démontage. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h20.